Vontobel

Nos services et leur valeur

Modèle de frais de tenue de compte et de dépôt pour les clients de gérants de fortune externes

Applicable dès octobre 2021

3
Tenue de compte et de dépôt pour les clients de gérants de fortune externes

5
Services fiscaux

6
Prestations complémentaires

7
Dispositions générales

8
Glossaire

Tenue de compte et de dépôt pour les clients de gérants de fortune externes

Le modèle de frais de tenue de compte et de dépôt se compose de frais périodiques (prestation de base et tenue du dépôt) et de frais de transactions.

Prestations

Analyses et rapports fiscaux
- Relevé de fortune
- Relevé fiscal propre au pays (à défaut, relevé fiscal générique)
- Attestations au titre de l'EAR et de FATCA

Tenue de compte et de dépôt
- Comptes courants et les comptes métal
- Relevés de compte
- Conservation de titres (y compris coûts de conservation par une banque dépositaire tierce)
- Opérations de gestion des valeurs mobilières (p. ex. bonification de dividendes)
- Livraisons de titres en dépôt

Transactions
- Accès à tous les principaux marchés financiers du monde
- Exécution de toutes les transactions de titres et sur le marché monétaire

Expédition et archivage des relevés bancaires
- Expédition des relevés bancaires sous forme numérique
- Expédition des relevés bancaires sous forme physique
- Accès à un canal numérique et à l'offre mobile

Trafic des paiements et cartes
- Paiements saisis par le client lui-même dans le canal numérique:
  Nombre illimité de paiements en Suisse ou de paiements SEPA en CHF / EUR
  6 autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère par trimestre
- Tous les autres ordres de paiement (via le Relationship Manager):
  12 paiements en Suisse ou paiements SEPA en CHF / EUR par trimestre
  6 autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère par trimestre
- Carte de débit (pas de commissions pour les retraits auprès de banques tierces en Suisse et à l'étranger)
- Offre de cartes de crédit[1] et garanties pour carte de crédit
- Offre de cartes Travel[1]

[1] Frais: voir la section «Prestations complémentaires» (page 6)

Tenue de compte et de dépôt

FOURCHETTES DE TARIF (TARIF ÉCHELONNÉ)		SERVICE DE BASE	TENUE DE COMPTE ET DE DÉPÔT
Jusqu'à	CHF 5 Mio.	CHF 350 par trimestre	0,300 %
Prochains	CHF 5 Mio.		0,270 %
Prochains	CHF 10 Mio.		0,240 %
Plus de	CHF 20 Mio.[1]		0,140 %

[1] Le calcul s'appuie sur l'ensemble du patrimoine.

Frais de transactions

Actions et obligations

VALEUR DE MARCHÉ (TARIF ÉCHELONNÉ)		ACTIONS GROUPE DE MARCHÉ 1: SUISSE, VIRT-X, XETRA	ACTIONS GROUPE DE MARCHÉ 2: EUROPE, AMÉRIQUE DU NORD, MARCHÉS MAJEURS D'ASIE	ACTIONS GROUPE DE MARCHÉ 3: AMÉRIQUE LATINE, EUROPE DE L'EST, MARCHÉS MINEURS D'ASIE	OBLIGATIONS CHF	OBLIGATIONS MONNAIE ÉTRANGÈRE
Jusqu'à	CHF 25 000	1,10 %	1,70 %	2,00 %	0,80 %	0,90 %
Prochains	CHF 25 000	1,00 %	1,60 %	1,90 %	0,70 %	0,80 %
Prochains	CHF 50 000	0,80 %	1,35 %	1,70 %	0,50 %	0,60 %
Prochains	CHF 100 000	0,60 %	1,00 %	1,50 %	0,35 %	0,40 %
Prochains	CHF 300 000	0,25 %	0,55 %	1,10 %	0,10 %	0,10 %
Plus de	CHF 500 000	0,20 %	0,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %
Minimum		**CHF 120**	**CHF 200**	**CHF 200**	**CHF 120**	**CHF 200**

Les marchés spéciaux sont facturés séparément. L'affectation détaillée des bourses aux divers groupes de marché est disponible sur simple demande.
Les prix indiqués sont des prix forfaitaires. Ils englobent les courtages et les frais propres et de tiers. Les taxes boursières et les prélèvements fiscaux sont imputés en sus.

Dérivés négociés en bourse

	OPTIONS	FUTURES
Commissions	1,50 % sur la prime de l'option	CHF 30 par contrat
Montant minimum	CHF 200	CHF 200

Commissions de transaction de tiers, les taxes boursières et les prélèvements fiscaux sont imputés en sus.

Fonds de placement et hedge funds (marché primaire)

VALEUR DE MARCHÉ (TARIF ÉCHELONNÉ)		FONDS DE PLACEMENT VONTOBEL	FONDS DE PLACEMENT DE TIERS	HEDGE FUNDS[2]
Jusqu'à	CHF 25 000	0,80 %	1,30 %	1,30 %
Prochains	CHF 25 000	0,70 %	1,20 %	1,20 %
Prochains	CHF 50 000	0,60 %	1,10 %	1,10 %
Prochains	CHF 100 000	0,50 %	1,00 %	1,00 %
Prochains	CHF 300 000	0,25 %	0,75 %	0,75 %
Plus de	CHF 500 000	0,20 %	0,70 %	0,70 %
Minimum		**CHF 120**	**CHF 200**	**CHF 200**

[2] Les primes d'émission facturées par des tiers ainsi que les frais de tiers, taxes et impôts vous sont imputés en sus.
- Commission minimum pour les hedge funds de tiers recommandés 400 CHF (valeur de marché minimum 5000 CHF)
- Commission minimum pour les hedge funds de tiers non recommandés 2000 CHF (valeur de marché minimum 100 000 CHF)

Placements monétaires

VALEUR DE MARCHÉ (TARIF ÉCHELONNÉ)		FONDS MONÉTAIRES	PAPIERS MONÉTAIRES	DÉPÔTS AU JOUR LE JOUR	DÉPÔTS À TERME
Jusqu'à	CHF 500 000	0,300 %	0,500 %	0,500 %	0,500 %
Prochains	CHF 500 000	0,300 %	0,375 %	0,500 %	0,375 %
Plus de	CHF 1 Mio.	0,300 %	0,250 %	0,375 %	0,250 %
Minimum		**CHF 120**	**CHF 200**	**CHF 200**	**CHF 200**
Montant minimum				**CHF 500 000[3]**	**CHF 100 000[3]**

[3] Variation minimum: CHF 100 000

Services fiscaux

FRAIS

	Nombre de positions (positions de titres et comptes)[1]
Documents fiscaux Suisse (extrait fiscal électronique) et étranger (si un extrait fiscal spécifique au pays n'est pas disponible, extrait fiscal générique)	1 – 5 positions CHF 75 6 – 15 positions CHF 150 pour chaque position supplémentaire CHF 7 en sus
Demande de remboursement de l'impôt à la source[2] (sur les principaux marchés internationaux)	9% du montant récupérable[1], minimum de 50 CHF, maximum de 50 CHF par demande + frais de tiers
Remise d'attestations globales sans demande de remboursement	CHF 10 par relevé de revenus, min. CHF 50, max. CHF 500
Attestation fiscale pour l'année écoulée, par position	Frais de tiers (CHF 65 – 100)
Relevés et rapports individuels et détaillés (par exemple rapport sur les dates d'acquisition, rapport détaillé au titre de l'EAR ou de FATCA, documentation fiscale historique)	Aux frais réels par heure CHF 250

[1] Nombre de positions énumérées sur l'extrait fiscal (comptes individuels et lignes de titres et leurs différentes lignes de rendement)
[2] Exécution des demandes uniquement pour un revenu minimal de 100 CHF après déduction des frais. En cas de valeur inférieure, report sur l'année suivante selon le délai de remboursement de chaque pays.

Prestations complémentaires

TRAFIC DES PAIEMENTS ET CARTES

Paiements saisis par le client lui-même dans le canal numérique:	
Paiements en Suisse en CHF / EUR ou paiements SEPA	gratuit
Autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère, par transaction	CHF 5
Tous les autres paiements (via le Relationship Manager):	
Paiements en Suisse ou paiements SEPA en CHF / EUR, par transaction	CHF 15
Autres paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère, par transaction	CHF 75
Paiements à l'étranger ou en monnaie étrangère avec l'option de frais « Tous frais à charge du donneur d'ordre » (OUR). Forfait pour frais de tiers permettant de couvrir tous les frais facturés par les banques étrangères.	CHF 20
Carte de crédit	selon le tarif de l'émetteur de carte
Carte Travel	selon le tarif de l'émetteur de carte

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Besoin de vérifications approfondies en rapport avec la gestion de compte / dépôt	CHF 10 000
Types d'expédition avec archivage trimestriel	CHF 180
Livraison de titres en dépôt (en Suisse et à l'étranger selon les instructions du client, par position)	CHF 200
Clôture de la relation bancaire[1] (le coût dépend de la fortune totale au moment de la clôture):	
jusqu'à 250 000	CHF 500
jusqu'à 1 mio. de CHF	CHF 750
jusqu'à 5 mio. de CHF	CHF 1 000
plus de 5 mio. de CHF	CHF 1 500

PLANIFICATION PATRIMONIALE

Plan financier et de prévoyance[2]	sur demande
Planification successorale	aux frais réels par heure CHF 350
Planification fiscale	aux frais réels par heure CHF 350

[1] Inclut la clôture de la relation bancaire, la clôture de comptes / dépôts, la bonification du solde résiduel, l'archivage des documents client, l'envoi postal des documents client (le cas échéant), l'annulation des cartes, la suppression des ordres permanents, l'annulation des ordres de recouvrement direct (LSV), la clôture de l'offre mobile.

[2] Disponible seulement pour les clients domiciliés en Suisse.

Dispositions générales

- Sauf indication contraire, les tarifs sont indiqués sur une base annuelle et sont facturés chaque trimestre au prorata temporis; le calcul s'applique à la valeur moyenne du patrimoine.
- Les prix s'entendent hors impôts sur la consommation (par exemple taxe sur la valeur ajoutée).
- Les taxes boursières et autres montants fiscaux dus sont prélevés séparément.
- Les éventuels frais et taxes de tiers sont débités en sus.
- Indépendamment de la solution de placement retenue et du modèle tarifaire, l'exécution d'opérations sur devises, métaux précieux et dérivés OTC peut donner lieu à des frais additionnels, tels que l'écart achat/vente (bid-ask spread). Sauf accord contraire, ces opérations sont exécutées par Vontobel en tant que contrepartie et non en tant qu'opération de courtage. Pour les opérations forward et swap sur devises et métaux précieux, la banque peut prélever une marge en fonction du volume, qui va de 0 à 1,5%. Votre Relationship Manager se fera un plaisir de vous informer du niveau de l'écart achat/vente.
- Pour les produits structurés qui sont négociés sur le marché secondaire, les commissions de transaction en vigueur pour les actions, les obligations et les fonds s'appliquent aux modèles de courtage. Pour les produits structurés qui sont souscrits sur le marché primaire, des indemnités de distribution peuvent être versées sous forme de rabais sur le prix d'émission en tant que rémunération d'une partie du prix d'émission ou sous forme d'autres frais de structuration. Ces indemnités de distribution varient entre 0 et 2% du prix d'émission du produit.
- Vontobel se réserve le droit d'appliquer une majoration ou une commission supplémentaire pour les services et produits impliquant une charge de travail accrue.
- En cas de clôture, les frais périodiques pour le trimestre en cours sont calculés au prorata temporis jusqu'à la fin du mois en cours, et leur paiement est exigible immédiatement.
- La Banque se réserve le droit de facturer aux clients les taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques centrales sur les dépôts.
- Pour des raisons de simplification, seules les principales prestations sont indiquées. Votre Relationship Manager personnel se fera un plaisir de vous renseigner sur les services et tarifs non mentionnés.

Glossaire

Attestations globales sans demande de remboursement	Relevé des montants d'impôt à la source remboursables, mais sans demande de remboursement correspondante.
Besoin de surveillance accrue	Devoir de diligence accru qui s'applique dans certaines situations client au titre de la lutte contre le blanchiment d'argent. Il concerne notamment les personnes qui exercent une fonction publique importante au sein d'un État d'une entreprise proche de l'État ou d'une organisation supranationale.
Capacité de risque	La capacité de risque indique le degré de risque qu'un client peut raisonnablement assumer au vu de sa situation personnelle, de ses revenus et de son patrimoine.
Échange automatique de renseignements en matière fiscale (EAR)	Procédure réglant l'échange automatique des données relatives aux comptes et dépôts des personnes imposables entre les pays participants. Plus de 100 pays se sont déjà engagés à appliquer la nouvelle norme internationale d'EAR, qui a pour but de mettre fin à l'évasion fiscale transnationale.
Fonds de placement sans rétrocessions	Fonds de placement ne versant aucune indemnité de distribution. Le coût total de ces fonds est généralement plus bas.
Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)	Loi américaine qui affecte directement les banques situées en dehors des États-Unis. Son objectif est d'assurer que tous les comptes détenus à l'étranger par des US persons soient effectivement déclarés et imposés aux États-Unis. La loi exige des banques étrangères qu'elles identifient les comptes détenus (directement ou indirectement) chez elles par des «US persons» et qu'elles en rendent compte périodiquement aux autorités fiscales américaines.
Fortune totale	Inclut la totalité des avoirs (tels que les positions sur titres, les positions physiques en dépôt, les placements monétaires et les avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme). Les frais calculés sur la base de la fortune totale sont facturés au prorata des solutions de placement individuelles.
Frais de conservation par un dépositaire tiers	Frais facturés par les institutions de clearing étrangères pour la conservation des titres en dépôt chez elles.
Instructions d'envoi supplémentaires	Directives supplémentaires concernant l'expédition de correspondance bancaire (par exemple envoi de copies des relevés à un mandataire).
Paiement SEPA	Norme unifiée régissant les procédures de paiement et de transfert de fonds en Europe (Single Euro Payments Area).
Patrimoine	Total des avoirs inclus dans une solution de placement (par exemple titres, actifs physiques en dépôt, placements monétaires et avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme).

Produits de placement non traditionnels	Placements de capitaux ne tombant pas dans les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions, obligations ou produits du marché monétaire. Ils englobent une multitude d'instruments et stratégies (par exemple les hedge funds ou le private equity).
Propension au risque	La propension au risque définit le risque que le client est prêt à courir sur la base de ses préférences personnelles.
Rapport sur les dates d'acquisition	Relevé des dates d'achat des titres pour la documentation fiscale des transferts de dépôt, notamment pour les clients domiciliés en Allemagne.
Relevé de fortune consolidé	Relevé des avoirs qui résume les positions en titres détenues dans plusieurs solutions de placement.
Relevé fiscal générique	Relevé annuel des revenus générés par les actifs (taux d'intérêt, dividendes et autres distributions), des gains et pertes réalisés à la vente, ainsi que des frais bancaires et charges d'intérêts, sans caractéristiques particulières.
Relevé fiscal propre à un pays	Relevé annuel des revenus générés par les actifs (taux d'intérêt, dividendes et autres distributions, le cas échéant thésaurisations de fonds) et, si nécessaire, des gains et pertes réalisés à la vente ainsi que des frais bancaires et charges d'intérêt, selon les exigences particulières de divers pays européens, dont la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Suède, ainsi que des États-Unis. Des rapports supplémentaires sont parfois mis à disposition (par exemple formulaire Modelo 720 pour les clients en Espagne, rapports mensuels pour les clients de France ou de Belgique).
Sociétés opérationnelles	Sociétés menant une activité de commerce, de production ou de prestation de services ou exerçant toute autre activité sous une forme commerciale.
Stratégie de placement	Directives et marche à suivre définies par l'investisseur en ce qui concerne la gestion de son portefeuille. Elles peuvent porter sur des instruments de placement, des monnaies, des secteurs ou des périodes spécifiques.
Taxe boursière	Taxe perçue par les places boursières en rémunération de leurs prestations de traitement des transactions sur titres. En Suisse, par exemple, la SIX Swiss Exchange prélève une telle taxe sur toutes les transactions boursières et hors bourse.
Vontobel Wealth	Vontobel Wealth est l'offre numérique pour les services de Wealth Management sur smartphone, tablette ou via un navigateur (ordinateur fixe ou portable). Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse vontobel. com/ digitalservices.

Mentions légales
La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFin suisse, et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournirons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base. Les prestations décrites dans la présente sont fournies sur la base du contrat souscrit par le bénéficiai-re de ces prestations. La teneur, la portée et les prix des prestations et produits peuvent différer d'un pays à l'autre et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Les prestations et produits ne sont pas tous proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel et peuvent, dans certains pays, être soumis à des restrictions juridiques.

Banque Vontobel SA
Gotthardstrasse 43
8022 Zurich

vontobel.com

FR 01/2023